



Programme Sites Pilotes de Gestion Intégrée des Risques Naturels
Syndicat du Pays de Maurienne
Site pilote

Commune de Valloire
Site test

Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels
de Valloire

Accord sur les modes de fonctionnement

CONTACT :

Marjorie Soler

Chargée de mission Gestion Intégrée des Risques Naturels

Syndicat du Pays de Maurienne

04 79 64 12 48

girn@maurienne.fr



*Pôle Alpin d'Etudes et de Recherche
pour la Prévention des Risques Naturels*



Rhône-Alpes Région

Le Programme Sites Pilotes des Gestion Intégrée des Risques Naturels est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds européen de développement régional.

En 2010, suite à un diagnostic commun de la gestion des risques naturels à Valloire, les acteurs du programme Sites Pilotes de Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN) du Site Test de Valloire ont décidé de façon concertée de créer un Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels (CGSRN).

Objectifs du CGSRN

- Anticiper les problèmes,
- Tenter d'aménager mieux, avec moins de moyens, pour plus longtemps,
- Coordonner les actions de tous les acteurs : conception, chronologie et financement,
- Traiter les problèmes à l'échelle du bassin de risques de la commune de Valloire,
- Accélérer la remise en état suite à un évènement,
- Faciliter la reconstruction ou la modification d'ouvrages efficaces et conformes,
- Montrer les réalités du terrain aux acteurs qui ne vivent pas dans la commune : contraintes, besoins,
- Bien connaître les interlocuteurs, avoir les bons contacts en cas de besoin.

Risques traités :

- Crues des torrents, coulées boueuses, laves torrentielles,
- Avalanches,
- Mouvements de terrain : chutes de blocs, glissements de terrain.

Rôle et pouvoir :

- Le but de ce comité est de favoriser la concertation et la coordination entre ses acteurs.
- Le Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels (CGSRN) de Valloire sera un groupe d'échange et de concertation qui ne disposera d'aucun pouvoir officiel. Son rôle sera uniquement informatif et consultatif. Il pourra toutefois être le siège de projets ou de demandes communs.
- Cette assemblée de décideurs pourra donner des avis, arrêtera des principes et essaiera de les faire appliquer.
- Il représente également un appui technique pour la Préfecture.

Fréquences et conditions de réunion :

- Le CGSRN de Valloire se réunira une fois par an en juin (avant l'élaboration des budgets, dans la phase de préparation des travaux qui auront lieu au printemps, pour préparer les demandes de subventions).
- Il se réunira aussi après chaque évènement, s'il y a eu déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde et implication de plusieurs membres du CGSRN.
- Un membre porteur du CGSRN pourra provoquer une réunion extraordinaire, en cas de besoin urgent d'avis sur un projet majeur.

Structures membres du CGSRN

- ▶ *Membres porteurs :*
 - La Mairie de Valloire : élus
 - Le Territoire de Développement Local de Maurienne du Conseil Général de la Savoie
 - Le Service de Restauration des Terrains de Montagne de l'Office National des Forêts

- ▶ *Membres permanents :*
 - La Mairie de Valloire : agents techniques
 - La Société d'Economie Mixte de Valloire
 - La Direction Départementale des Territoires de la Savoie
 - Le Syndicat du Pays de Maurienne, Mission rivière

- ▶ *Membres invités à participer :*
 - Electricité de France
 - La Sorea
 - L'AAPPMA
 - L'ONEMA

- ▶ *Membres invités aux réunions post-crise, pour le retour d'expérience :*
 - La Sous-préfecture de Maurienne
 - Le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
 - Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Savoie
 - La Gendarmerie

- ▶ *Les financeurs ou gestionnaires de financements, suite à un évènement ayant causé des dégâts matériels :*
 - Le Conseil Général de la Savoie, FREE (Fonds Risques et Erosion Exceptionnels)
 - Le Région Rhône-Alpes
 - L'Etat représenté par Direction Départementale des Territoires de la Savoie
 - L'Agence de l'eau (pour l'Assainissement)

Représentation des membres :

- Chaque institution ou organisation qui est membre porteur ou permanent du CGSRN est priée de désigner un représentant titulaire et un suppléant, pour participer à la réunion annuelle ou aux réunions post-crise.
- Le titulaire sera également le référent chargé de centraliser les informations relatives aux actions de gestion des risques naturels menées sur le territoire de la commune de Valloire. Il communiquera régulièrement avec l'animateur risques sur les évènements, les travaux réalisés et les projets. Il sera chargé de diffuser les informations reçues au cours du CGSRN, dans ses services.

Outil à disposition du CGSRN :

Un annuaire des membres du CGSRN : numéros de téléphone, fax, adresse postale et email.

Animation :

Une personne extérieure et neutre se charge d'animer ce Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels : en 2012 c'est la chargée de mission Gestion Intégrée des Risques Naturels du Syndicat du Pays de Maurienne.

Les missions de l'animatrice sont :

- centraliser les informations concernant l'évolution des aléas, des enjeux et des aménagements de protection,
- centraliser les informations relatives aux actions, projets et demandes des membres du CGSRN,
- convoquer les membres aux moments opportuns,
- préparer et animer les réunions,
- rédiger les rapports des réunions et les diffuser,
- rédiger les éventuels plans d'actions et contrôler leur mise en application.

Thématiques abordées au cours des réunions du CGSRN de Valloire :

▶ *Organisation chronologique des rencontres :*

- réunion en salle,
- éventuelle visite de terrain, par la suite, afin d'illustrer certains propos.

▶ *A chaque réunion du CGSRN :*

* Par chaque membre, si nécessaire :

- Aléas, enjeux, risques, vulnérabilité : état, évolution,
- Aménagements de protection : état, évolution, projets et financement,
- Etudes : résultats, études en cours, projet.

* Par l'ensemble des membres :

- Thèmes ou projets communs (suivi éventuellement d'une visite de site),
- Planification de la coordination en temps de crise,
- Fonctionnement du CGSRN.

▶ *Suite à un évènement, pour le retour d'expérience :*

- Cause et chronologie des évènements ; conséquences matérielles, humaines, économiques et sociales ; coût financier,
- Points forts et points faibles dans la gestion de l'évènement,
- Etudes à mettre en œuvre pour améliorer la connaissance du risque.

▶ *Suite à un évènement ayant causé des dégâts matériels (invitation de financeurs) :*

- Expliquer et montrer les désordres subis par les aménagements de protection : état, évolution, projets de réparation et de financement,
- Présenter les projets de nouveaux aménagements de protection : besoins, conception, financement ; éventuellement visite des sites concernés.

Document communiqué en vertu de la Loi n° 178 du 17 janvier 1978 (art. 10) et de la Loi n° 625 du 6 juin 2004 (art. 13).

*Accord sur le mode de fonctionnement du
Comité de Gestion et
de Suivi des Risques Naturels
de Valloire*

Représentants des structures membres du CGSRN

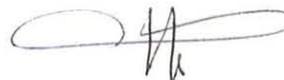
05 juillet 2012

► **Membres porteurs :**

- La Mairie de Valloire : élus
Titulaire : Christian Grange, Maire
Suppléant : Michel Viallet, Conseiller Municipal

Signature

Cyrille Jullien



- Le Territoire de Développement Local de Maurienne du Conseil Général de la Savoie
Titulaire : Stéphane Huttaux, Responsable
Suppléant :

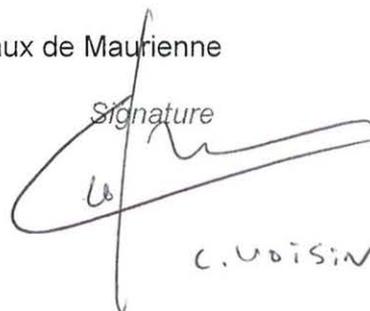
Signature



Huttaux St.

- Le Service de Restauration des Terrains de Montagne de l'Office National des Forêts
Titulaire : Laurent Voisin, chef de service
Suppléant : Romain Paulhe, Responsable Ingénierie Travaux de Maurienne

Signature



L. VOISIN

► **Membres permanents :**

- La Mairie de Valloire : agents techniques
Titulaire : Alain Dorneau, Services Techniques - Service Réseaux et Voirie
Suppléant : Paul Beaumont, Services Techniques - Service Prévention

Signature



- La Société d'Economie Mixte de Valloire
Titulaire : Sébastien Locatelli, Responsable des projets techniques
Suppléant : Eric Provost, Directeur d'exploitation

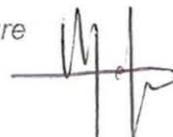


Signature



- La Direction Départementale des Territoires
Titulaire : Gérard Hovelaque, Responsable de l'Unité Territoriale Maurienne
Suppléant : Magali Dupont, Chargée de mission Risques et Urbanisme, Unité risques de la DDT/SSR

Signature



- Le Syndicat du Pays de Maurienne, Mission rivière
Titulaire : Anne Citterio, chargée de mission rivière
Suppléant : Béatrice Darves, Directrice

Signature



► **Membres invités à participer :**

- Electricité de France
Titulaire : Jean-Marc Bernard, Ingénieur Production
Suppléant : Céline Bouvier, Attachée vallée de la Maurienne

Signature



- La Sorea
Titulaire : Eric Borjon, Responsable Exploitation Réseau et Production
Suppléant : Franck Lefevre, Exploitant Responsable Energie Renouvelable

Signature

- L'AAPPMA

Titulaire : Thierry Bois, Président de la Société de Pêche

Suppléant : Thierry Granier, Trésorier de la Société de Pêche

Signature

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Thierry Granier', written over a horizontal line.

- L'ONEMA

Titulaire :

Suppléant :

Signature

